



ÉVOLUTION DES CADRES NATIONAUX DE CERTIFICATIONS EN 2019

Les cadres nationaux de certifications rapprochent les systèmes d'éducation et de formation européens, et rapprochent ces systèmes des utilisateurs finaux

Depuis des années, le cadre européen de certifications (CEC) et les cadres nationaux de certifications (CNC) contribuent à jeter des ponts entre différents pays et différents systèmes d'éducation et de formation en Europe. Ils favorisent le renforcement de la confiance dans les certifications au-delà des frontières et des systèmes, en encourageant leur qualité, leur transparence et leur comparabilité. De nombreux CNC sont désormais pleinement opérationnels, solidement ancrés dans les systèmes nationaux d'éducation et de formation; ils sont régulièrement mis à jour et soutiennent les synergies entre les politiques et outils européens tels que l'orientation, la validation et Europass.

Le CEC, qui repose sur les acquis d'apprentissage, est la plateforme centrale reliant tous les CNC en Europe.

Au cours de cette période ⁽¹⁾, le Cedefop a surveillé le développement des CNC et a joué un rôle important dans la progression du CEC ⁽²⁾. Cette année marque un nouveau pas en avant dans l'histoire des cadres: la Commission européenne a invité les pays participants à connecter leurs bases de données nationales au **nouveau portail Europass** ⁽³⁾. Celui-ci intègre l'ancien **portail sur les offres d'études et de formation et les qualifications (LOQ, qui faisait partie de Ploteus)**, et le remplace en tant que plateforme centrale d'information sur les certifications de l'UE. En soutenant l'interopérabilité des bases de données nationales et européennes sur les certifications, la Commission européenne crée un nouvel outil destiné à soutenir les autorités de réglementation, les employeurs, les chercheurs et les apprenants individuels en Europe. Europass sera le guichet européen commun, offrant un point d'accès unique à toutes les certifications des différents CNC.

⁽¹⁾ Depuis la première consultation sur une **recommandation du CEC** en 2005.

⁽²⁾ La **recommandation révisée concernant le CEC** a été publiée en 2017.

⁽³⁾ Le nouvel Europass a été lancé le 1er juillet 2020.

Au total, 39 pays participent au processus du CEC, approfondissant et élargissant leurs cadres et leur coopération ⁽⁴⁾. Ils se concentrent désormais sur l'amélioration de la transparence du contenu et du profil des certifications individuelles. En proposant des informations unifiées sur les certifications par l'intermédiaire de leurs bases de données ⁽⁵⁾, ils augmentent leur diffusion auprès des parties prenantes et du grand public, et finalement au-delà de leurs frontières. Les pays ont également élargi le champ d'application de leurs CNC. La plupart des cadres incluent désormais toutes les certifications formelles reconnues au niveau national à l'issue de l'EFP, de l'enseignement général, de l'enseignement supérieur et de l'éducation des adultes. Ces dernières années, les cadres ont également pris en compte les certifications obtenues en dehors de l'éducation et de la formation formelles et ont contribué à la validation de l'apprentissage non formel et informel ⁽⁶⁾. Ils sont en train de devenir de véritables guides pour l'apprentissage et l'orientation tout au long de la vie et dans tous les aspects de la vie.

Les pays ont parallèlement recherché des données factuelles sur la valeur ajoutée offerte par les cadres à différents groupes d'utilisateurs, tels les concepteurs de certifications, les étudiants et les employeurs. Pour comprendre l'état actuel de la mise en œuvre et

⁽⁴⁾ États membres de l'UE, pays de l'AELE (Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse), pays candidats à l'adhésion (Albanie, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie et Turquie), pays candidats potentiels (Bosnie-Herzégovine, Kosovo) et Royaume-Uni.

⁽⁵⁾ Les pays sont convenus des données clés qui doivent être disponibles. L'annexe VI de la recommandation concernant le CEC (2017) énumère les éléments pour les champs de données dans le cadre de la publication électronique des informations sur les certifications correspondant à un niveau du CEC: titre de la certification, domaine de la CITE, pays, niveau du CEC, description de la certification dans les acquis d'apprentissage, et organisme certificateur ou autorité compétente sont obligatoires. Les éléments facultatifs comprennent les informations sur les crédits/la charge de travail, l'assurance de la qualité et les conditions d'admission.

⁽⁶⁾ Voir aussi l'**inventaire européen de la validation de l'apprentissage non formel et informel 2018**, régulièrement actualisé par le Cedefop, en coopération avec la Commission européenne et l'ETF.

pour planifier l'avenir, les pays ont réalisé des études de suivi des CNC. Les plus récentes concernent la Slovaquie et la Grèce, et une autre étude est prévue au Portugal (7).



DEUX OBJECTIFS QUE LE CEC PEUT ATTEINDRE

Établir une correspondance entre les niveaux des CNC et le CEC

Les efforts déployés par les pays pour atteindre le premier objectif du CEC – établir une correspondance entre leurs niveaux de certification nationaux et le CEC («référencement») – sont presque achevés. Ce processus est depuis le début au cœur de la mise en œuvre du CEC. À ce jour, 36 pays (8) l'ont mené à bien et les trois restants suivront prochainement.

Toutefois, les rapports de référencement constituent un «instantané» à un moment donné. Parce que les systèmes et les cadres évoluent constamment, la recommandation de 2017 concernant le CEC invite les pays à réexaminer et à mettre à jour périodiquement les informations qui sous-tendent les rapports: Plus elles sont précises et à jour, plus le processus du CEC est éprouvé et utilisé pour comparer les certifications. Six pays ont déjà actualisé leurs rapports (9). Ces mises à jour constituent une occasion de renouer le dialogue à la fois avec les parties prenantes nationales et avec un public international.

Parallèlement, la plupart des pays ayant établi une correspondance entre leurs CNC et le CEC ont également auto-certifié leurs CNC par rapport au cadre de

(7) Une mine d'informations, y compris des notes d'information antérieures sur l'évolution des CNC, sont disponibles sur la page dédiée aux [projets des CNC du Cedefop](#).

(8) Allemagne, Autriche, Belgique (Flandre et Wallonie), Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchéquie et Turquie.

(9) Belgique (fl), Estonie, Lettonie, Malte, Pays-Bas et Royaume-Uni. La France et l'Irlande prévoient de présenter leurs rapports actualisés à l'automne 2020.

l'espace européen de l'enseignement supérieur (CC-EEES) de Bologne (10). La combinaison des deux est devenue la norme.

Visibilité des niveaux des CNC et du CEC

33 pays (11) ont également progressé dans la réalisation du deuxième objectif du cadre européen des certifications: indiquer le niveau correspondant du CEC et du CNC sur les certifications enregistrées dans leurs bases de données nationales, les diplômes et certificats qu'ils délivrent, et les suppléments Euro-pass. Cette mesure promeut les avantages des CNC auprès des utilisateurs finaux.

Certains pays n'ont commencé à adopter cette mesure que récemment, tandis que d'autres ont jusqu'à présent privilégié l'EFP par rapport à l'enseignement général. Le Danemark, l'Estonie, la Pologne et la Slovaquie, par exemple, ont entrepris de classer tous leurs nouveaux certificats et diplômes en fonction des certifications enregistrées dans les CNC. Des travaux supplémentaires sur la classification seront essentiels à la visibilité et à l'utilisation plus large du CEC.

PROGRÈS RÉCENTS DANS L'ÉLABORATION DES CNC

CNC: parvenir à des cadres complets

36 pays œuvrent à l'élaboration de cadres complets (12). Outre les certifications formelles en matière d'éducation et de formation à tous les niveaux, qui figurent désormais dans les CNC de la plupart des pays, les cadres réellement complets incluront de plus en plus souvent les certifications décernées en dehors de l'éducation et de la formation formelles par des prestataires privés, des secteurs, des entreprises et des organismes internationaux. Certains pays ont déjà inclus les certifications réglementées octroyées en dehors de l'éducation et de la formation formelles, par exemple par d'autres ministères ou agences nationales. Tel est notamment le cas du système de certifications professionnelles de Chypre, des systèmes

(10) À l'exception de la Belgique (fr, de), de la France, de la Grèce, de l'Italie, du Kosovo, de la Slovaquie et de la Tchéquie.

(11) En mars 2020: Allemagne, Autriche, Belgique (fr, fl), Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Tchéquie, ainsi qu'Islande, Kosovo, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Monténégro, Norvège, Royaume-Uni, Suisse et Turquie.

(12) La Tchéquie et la Suisse utilisent des cadres distincts pour les certifications professionnelles et celles de l'enseignement supérieur. Au Royaume-Uni (Angleterre et Irlande du Nord), le nouveau cadre a une portée plus vaste que le précédent, car il couvre toutes les certifications universitaires et professionnelles réglementées. Les niveaux 5 à 8 sont comparables à ceux des cadres de l'enseignement supérieur en Angleterre, au pays de Galles et en Irlande du Nord. Les cadres écossais et gallois sont exhaustifs.

ENCADRÉ 1. UN NOUVEL INTÉRÊT ENVERS LES MICRO-COMPÉTENCES DANS L'ENSEMBLE DE L'EUROPE



© Shutterstock/lightpoet

Les micro-compétences doivent être comprises dans le contexte de l'évolution des systèmes de certifications et de références au cours des dernières décennies. Le passage aux acquis d'apprentissage, l'introduction de cadres de certifications, les programmes modularisés, la reconnaissance des micro-compétences et la validation de l'apprentissage non formel et informel sont tous liés: ils contribuent à créer des systèmes plus flexibles qui peuvent intégrer/reconnaître une vaste gamme d'acquis d'apprentissage individuels et d'expériences acquises dans des contextes formels, non formels et informels.

Si elles reconnaissent qu'il existe des arguments en faveur de solutions flexibles et centrées sur l'apprenant, certaines parties prenantes font toutefois valoir que les systèmes intégrant une multitude de références fragmentaires peuvent être moins transparents et compromettre un enseignement et une formation initiaux solides, qui préparent l'adaptation et l'évolution futures des individus (*).

(*) L'étude de 2010 du Cedefop, intitulée *Changing qualifications in Europe* [Changer les certifications en Europe], fournit une référence pour cette mise en contexte, notamment en définissant un ensemble de scénarios concernant le développement des systèmes de certifications en Europe jusqu'en 2020.

de certifications professionnelles en Estonie, au Monténégro, en Slovaquie et en Turquie, et du système slovène de certifications professionnelles nationales.

Le nombre des pays qui ont ouvert leurs cadres pour inclure des certifications privées ou non soumises à une réglementation nationale a augmenté en 2019-2020, et comprend désormais le Danemark, la France, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, la Slovénie, la Suède et le Royaume-Uni (Écosse).

L'Italie travaille à l'élaboration d'un cadre global, adopté légalement en 2018; son **atlas des emplois et des certifications** est une base de données sur les professions et les qualifications qui reflète le grand nombre et la diversité des certifications régionales en matière d'EFP. À ce jour, 4 000 certifications régionales ont été incluses dans cette base de données.

La Finlande a commencé à attribuer des niveaux aux modules de compétences, définis en termes d'acquis d'apprentissage. Ils sont comparables aux certifications ou constituent une exigence de certification. Un groupe de travail a examiné comment étendre le CNC finlandais à de nouveaux modules de compétences et certifications régis par la loi. En conséquence, de nouveaux modules de compétences, correspondant aux niveaux 2 à 7 du CNC, ont été inclus dans le cadre en février 2020 et, depuis mars 2020, les services administratifs et les groupes d'intérêt peuvent proposer d'inclure de nouveaux modules de ce type.

Cette évolution doit être examinée à la lumière de l'intérêt croissant des pays européens envers les micro-compétences, qui sont considérées comme

jouant un rôle important dans les efforts de reconversion et de renforcement des compétences des pays de l'UE en réponse à la crise de la COVID-19 et au-delà (voir l'encadré 1, page 3).

Depuis le 1^{er} octobre 2019, l'**Institut d'accréditation danois** évalue, à la demande des prestataires, le niveau de ce type de certifications, en fonction des acquis d'apprentissage. L'objectif est de favoriser la transparence du marché et l'assurance de la qualité, ainsi que d'ouvrir aux titulaires de ces certifications des passerelles vers le système formel.

Fin 2019, l'Autriche a commencé à aligner les certifications non réglementées par la loi, acquises via l'éducation et la formation des adultes, la formation continue ou l'animation socio-éducative par exemple. À cette fin, six **points de services du CNC** ont été créés en novembre 2019. Les prestataires de certifications qui souhaitent introduire une certification dans le CNC peuvent transmettre une description détaillée à l'un de ces points de services, en mentionnant les acquis d'apprentissage et la procédure d'évaluation correspondants. Les points de service du CNC conseillent les prestataires et les aident à présenter leurs certifications en vue de leur inclusion dans le CNC, en veillant à ce qu'elles respectent les critères de qualité requis et à ce que toutes les informations et données factuelles nécessaires soient disponibles pour permettre une décision sur l'inclusion et l'alignement dans les CNC.

Les travaux préparatoires en vue de l'inclusion de certifications non formelles ont également débuté en Irlande.

ENCADRÉ 2. ÉLARGISSEMENT DU CHAMP D'APPLICATION DU CNC IRLANDAIS

La loi de 2019 portant modification des qualifications et de l'assurance qualité renforce le rôle régulateur du QQI (Quality and Qualifications Ireland), l'organisme public irlandais responsable du CNC, lui conférant le pouvoir statutaire d'inclure dans le CNC les qualifications délivrées par divers organismes certificateurs.

Pour que le CNC soit complet et reconnaisse tous les acquis d'apprentissage, conformément à ses objectifs, le QQI détient la capacité juridique de créer une nouvelle classe d'organismes certificateurs, désignés par l'expression «organismes certificateurs répertoriés». Les organismes certificateurs privés, professionnels et internationaux pourront s'adresser au QQI afin d'être inscrits sur la liste des organismes répertoriés, et de pouvoir ainsi introduire leurs certifications dans le CNC. Les demandes sont étudiées en fonction de la qualité des organismes certificateurs et de l'utilité de la certification qu'ils souhaitent inclure dans le cadre. La politique et les procédures visant à mettre en œuvre la création d'une liste d'organismes certificateurs répertoriés se fonderont sur les principes d'assurance qualité énoncés dans la recommandation du CEC.

Source: Cedefop, Vue d'ensemble du CNC 2019, Irlande.

Enrichir les bases de données des certifications nationales

Afin d'être utiles aux utilisateurs finaux, les CNC doivent communiquer des informations claires sur les certifications individuelles. Les utilisateurs qui cherchent du travail ou un cursus d'études à l'étranger doivent être en mesure de consulter la base de données des certifications du pays qui les intéresse. En 2019, de nombreux pays ont accompli des progrès en créant, complétant et unifiant leurs bases de données de certifications nationales, qui répondent à de multiples objectifs.

Les bases de données des 31 pays⁽¹³⁾ demeurent très différentes. Toutes ne fournissent pas des descriptions de certifications fondées sur les acquis d'apprentissage ou des indications concernant les niveaux des CNC et du CEC, et toutes ne sont pas interopé-

⁽¹³⁾ Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique (fl, fr), Croatie (les certifications n'ont pas encore été incluses), Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (référence au registre national des certifications, NSK) et Turquie. La Serbie, la Bosnie-Herzégovine, l'Italie et l'Islande préparent les travaux de terrain. Source: Cedefop (à paraître). *Overview of NQF developments 2019 [Aperçu de l'évolution des CNC en 2019]*; Auzinger et al. (inédit). *Mapping and analysis of national databases and registers of qualifications [Cartographie et analyse des bases de données et registres de certifications nationales]*.

rables. Nombre d'entre elles ne sont disponibles que dans les langues nationales. La plupart des bases de données incluent les certifications de l'enseignement formel (les certifications de l'enseignement général, de l'EFP et de l'enseignement supérieur figurent dans environ la moitié d'entre elles), tandis que certaines bases incluent également les certifications ne relevant pas de l'éducation et de la formation formelles: Belgique (fl), Estonie, France, Pologne et Slovénie.

Toutefois, étant donné que l'utilisation des acquis d'apprentissage pour définir et décrire les certifications a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, les pays peuvent désormais fournir des informations unifiées sur le contenu et le profil des certifications, au lieu de se limiter à un classement par niveau.

Les bases de données d'une dizaine de pays sont maintenant connectées aux portails européens, en particulier au portail LOQ du nouvel Europass, et environ cinq pays utilisent la **classification européenne des aptitudes, compétences, certifications et professions (ESCO)**.

La Slovénie a récemment connecté sa base de données aux portails LOQ et ESCO. Elle devient ainsi accessible aux parties intéressées au-delà de ses frontières, leur permettant d'examiner ses certifications et de les comparer à celles de leur propre pays.

Acquis d'apprentissage pour la conception et la comparaison des certifications

Les acquis d'apprentissage sont essentiels pour clarifier la portée et l'orientation des certifications et pour promouvoir une approche axée sur l'apprenant dans le domaine de l'éducation et de la formation. Ils constituent la base de la comparabilité et de la confiance. Les pays les ont progressivement adoptés pour définir et décrire les certifications en fonction de ce que les personnes sont censées savoir, comprendre et être capables de faire après avoir suivi un cursus complet d'EFP et/ou obtenu une certification (voir également **Cedefop 2009, 2016, 2017**).

La mise en œuvre du CEC et des CNC, ainsi que le développement d'autres outils fondés sur les acquis d'apprentissage (**ESCO et WorldSkills standards specifications, WSSS**), ont permis au Cedefop d'explorer et de mieux comprendre les similitudes et les différences en matière de contenu et de profil de dix certifications de l'EFP dans dix pays européens⁽¹⁴⁾.

⁽¹⁴⁾ Cedefop (inédit). Premières étapes vers une méthodologie fondée sur les acquis d'apprentissage pour comparer les certifications de l'EFP. La méthodologie a ensuite été testée en coopération avec l'ETF et l'UNESCO, en comparant quatre certifications dans 26 pays du monde, et dans une récente étude du Cedefop sur les qualifications de l'EFPI aux niveaux 3 et 4 du CEC.

Cet exercice a révélé qu'il était utile de cartographier les acquis d'apprentissage des certifications par rapport aux points de référence existants pour identifier un tronc commun dans tous les pays.

Grâce à la poursuite de ses travaux exploratoires ⁽¹⁵⁾, le Cedefop a été le fer de lance des efforts visant à révéler davantage le potentiel des acquis d'apprentissage.

Aider à valider l'apprentissage non formel et informel

Les liens entre les CNC et la validation de l'apprentissage non formel et informel sont examinés dans le cadre des mises à jour régulières de **l'inventaire européen de la validation** depuis 2010. Le nombre de pays qui ont, d'une manière ou d'une autre, relié l'apprentissage non formel et informel à leur CNC est passé de 12 en 2010 à 31 en 2018. Dans certains pays, comme la Belgique, Chypre, la Croatie, la Grèce, Malte, la Pologne et la Slovaquie, l'élaboration des CNC a effectivement donné lieu à des initiatives de validation. Selon **l'évaluation** consacrée en 2020 à la **recommandation de 2012 relative à la validation** de l'apprentissage non formel et informel, la Belgique (fl) a élaboré un cadre permettant de s'assurer de la qualité des cours menant à une certification professionnelle quel qu'en soit le niveau. Cela garantit que toutes les personnes suivant de telles procédures de reconnaissance des acquis antérieurs (aboutissant aux mêmes titres professionnels) ont obtenu le même ensemble de compétences à l'issue du cours ou de la procédure.

D'après l'édition 2018 de **l'inventaire de validation**, les certifications des CNC dans 25 pays européens peuvent être obtenues par validation. À des degrés divers, cela est également possible pour les modules, les unités d'enseignement et les certifications partielles. Dans quelques pays, tels la France et le Luxembourg, toutes les certifications des CNC, à l'exception du baccalauréat général, peuvent être obtenues par la validation de l'apprentissage non formel et informel. D'autres pays, dont l'Estonie, la Slovaquie et la Slovénie, valident toutes les certifications enregistrées dans les sous-cadres professionnels. En Tchéquie (où les certifications de l'EFPC figurent dans le registre national des certifications de l'EFP), les certifications de l'enseignement continu et de l'éducation des adultes sont principalement acquises par la validation de l'apprentissage non formel et informel.

Dans 13 pays, selon l'inventaire de validation de 2018, il est possible d'obtenir une certification (com-

plète ou partielle) grâce aux initiatives des acteurs du marché du travail. Ces interventions impliquent souvent des prestataires de formation et des services nationaux de l'emploi, ainsi que des chambres de commerce, d'industrie et d'artisanat, qui peuvent fournir une certification. En revanche, les initiatives de validation dans le secteur tertiaire sont rarement liées à la certification. Elles sont plus souvent axées sur la validation formative, l'identification et la documentation de l'apprentissage dans ce secteur, que sur l'obtention d'une certification du CNC.

Améliorer la visibilité de l'enseignement et de la formation professionnels supérieurs

L'élaboration du CNC a suscité un débat politique sur l'enseignement et la formation professionnels à un niveau supérieur ⁽¹⁶⁾. La demande de spécialistes hautement qualifiés a augmenté ces dernières années et, selon les **prévisions du Cedefop en matière de compétences**, cette tendance devrait se poursuivre. Cette demande ne concerne pas seulement les diplômes universitaires; elle se concentre de plus en plus sur les compétences professionnelles de niveau supérieur et les possibilités de certification pour les travailleurs qualifiés exerçant un emploi. Dans de nombreux pays, ces programmes et certifications sont proposés en dehors de l'enseignement et de la formation formels réglementés; l'offre est hétérogène et souvent fragmentée et non transparente. Cette situation nuit à la compréhension de ces certifications et à la confiance qu'elles suscitent.

Les CNC, dont les niveaux reposent sur les acquis d'apprentissage, ont contribué à révéler la diversité et l'importance croissante de l'offre d'EFP aux niveaux 5 à 8 du CEC. Ils ont également contribué à structurer cette offre. Les discussions approfondies sur l'avenir de l'EFP à ces niveaux se poursuivent. Le CNC suisse est explicitement conçu pour accueillir un ensemble de qualifications professionnelles allant du niveau 3 au niveau 8. L'Allemagne **a modifié sa législation en janvier 2020** afin de renforcer la parité d'estime entre les études universitaires et l'EFP supérieur en leur attribuant légalement les mêmes niveaux au sein du CNC. Le titre *Meister* est désormais légalement équivalent à une licence professionnelle, et les masters professionnels correspondant à un niveau du CNC sont équivalents aux masters universitaires. En Autriche, les parties prenantes s'efforcent de rendre les qualifications de l'EFP supérieur plus visibles dans un segment distinct de l'enseignement intitulé «enseignement et formation professionnels supérieurs». Les

⁽¹⁵⁾ www.cedefop.europa.eu/en/events-and-projects/projects/comparing-vet-qualifications

⁽¹⁶⁾ www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/publications/5570

discussions sur le contenu et la mise en œuvre de cet EFP supérieur se poursuivent ⁽¹⁷⁾.

ENCADRÉ 3. EFP SUPÉRIEUR ET VALIDATION EN SUÈDE

L'agence nationale de l'enseignement professionnel supérieur a été créée en 2009 afin d'administrer l'enseignement supérieur à vocation professionnelle (*Yrkeshögskolan*) et de veiller à ce qu'il réponde aux besoins de certification du marché du travail suédois. Elle est aussi responsable de la coordination du cadre suédois de certification et doit désormais coordonner la reconnaissance des acquis antérieurs. Le fait que ces responsabilités incombent à la même agence publique montre qu'un lien étroit entre le CNC et la validation est considéré comme essentiel, notamment pour intégrer les travailleurs étrangers sur le marché du travail national. L'agence coordonnera également les approches de validation sectorielles.

Incidences des décisions de nivellement des CNC

L'utilisation d'un langage commun au-delà des frontières nationales, dans les différents secteurs éducatifs, et entre l'éducation et le marché du travail, est une conséquence majeure de l'alignement des CNC sur le CEC et du nivellement des certifications nationales à l'aide des acquis d'apprentissage. Selon les pays, ce langage commun a entraîné divers avantages :

- en Allemagne, il a augmenté l'acceptation de la parité d'estime de l'enseignement (supérieur) général et de l'EFP;
- en Suisse, l'utilisation des acquis d'apprentissage dans la description des profils de certification et des ordonnances a amélioré la cohérence des réglementations professionnelles;
- selon un examen de 2016, le cadre écossais (SCQF) a une incidence sur les notations des prestataires d'EFP et améliore leur aptitude à commercialiser des programmes inscrits dans ce cadre, étant donné que les apprenants considèrent ceci comme un gage de qualité;
- en Bulgarie, les discussions sur l'établissement d'une correspondance entre le CNC et le CEC ont encouragé les initiatives de réforme au sein du système national d'EFP;
- en Lituanie et en Estonie, la mise en œuvre du CNC et les discussions sur la transparence des certifications ont permis d'identifier (et de combler) les lacunes dans l'apport de certifications au niveau 5 du CEC. Le Portugal a repensé les profils de certification professionnelle lorsque des lacunes sont apparues au cours de leur description en termes

⁽¹⁷⁾ www.cedefop.europa.eu/en/news-and-press/news/does-austria-need-higher-vocational-education-and-training-education-segment?src=email&freq=daily

d'acquis d'apprentissage.

Une histoire sans fin

Le développement des CNC s'est renforcé au cours de l'année écoulée et le travail administratif de longue date des parties prenantes européennes et nationales sur les certifications et les cadres se manifeste clairement aujourd'hui. Le nouveau guichet, le portail Europass, permettra de relier de plus en plus de bases de données nationales sur les certifications et d'assurer leur interopérabilité. Les professionnels et le grand public pourront accéder aux descriptions des certifications. Europass fournira une série de services de soutien qui profiteront aux utilisateurs finaux de toute l'Europe qui recherchent des possibilités de travail et d'apprentissage à l'étranger.

Les pays continueront à étendre et à unifier leurs bases de données. Le Cedefop estime que 128 millions d'adultes environ présentent un potentiel de perfectionnement ou de reconversion dans l'ensemble de l'UE ⁽¹⁸⁾. Pour répondre aux besoins pressants du marché du travail provoqués par la numérisation et les mutations industrielles, notamment en réponse à la crise persistante de la COVID-19, les pays incluront vraisemblablement de plus en plus de certifications, de certifications partielles et de micro-compétences dans leurs cadres nationaux. En unifiant les résultats des expériences d'apprentissage formel, non formel, informel et même partiel, les CNC inciteront les prestataires d'enseignement ou de formation à rendre leur offre plus flexible, à répondre à la nécessité de cursus plus courts et plus ciblés (en ligne) pour que les utilisateurs puissent améliorer leurs compétences ou se recycler, et à permettre la validation de l'apprentissage informel et non formel. Il est probable que les cadres soutiendront de plus en plus l'adoption et la reconnaissance des éléments constitutifs de l'apprentissage tout au long de la vie (et dans tous les aspects de la vie), et prendront des mesures pour veiller à ce qu'ils soient transférables et «superposables».

Des difficultés subsistent toutefois. Dès le départ, le secteur de l'éducation et de la formation s'est fortement impliqué dans le développement des cadres nationaux, tandis que les entreprises et les secteurs économiques étaient plus réticents à les adopter. Ce manque d'intérêt des acteurs économiques peut entraver leur aptitude à traiter, par exemple, les certifications privées ou les micro-compétences.

⁽¹⁸⁾ Le calcul du Cedefop est basé sur l'enquête sur les forces de travail d'Eurostat (2016), les CSIS de 2015 et les enquêtes PIAAC de l'OCDE de 2012 et 2015. Vous trouverez plus d'informations dans la publication de 2020 du Cedefop *Empowering adults through upskilling and reskilling pathways* [Donner aux adultes des moyens d'agir grâce au perfectionnement et à la reconversion professionnelle].

De plus, les pays participant au CEC doivent encore convenir d'une procédure d'échange d'informations et de rationalisation de leurs approches relatives à l'attribution de niveaux aux certifications internationales. Pour le moment, chaque pays associe celles-ci à son propre CNC et le risque de divergences dans l'établissement des niveaux est évident. Si les CNC sont appréciés en tant que garants de la qualité des certifications, la cohérence entre ces cadres nationaux demeure problématique, notamment à la lumière de la confiance mutuelle construite au fil des ans.

Pour relever ces défis, les parties prenantes de toute l'Europe doivent approfondir leur compréhension du contenu et du profil des certifications. Afin de soutenir la comparaison et de permettre l'intégration des certifications au-delà des frontières et des systèmes, les outils de référence existant au niveau européen, tels qu'ESCO, doivent être affinés et/ou de nouveaux outils doivent être élaborés.

Les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des CNC seront de plus en plus appelées à participer davantage aux stratégies de leurs pays en matière de compétences. Les cadres nationaux, qui sont étroitement liés aux marchés du travail et qui mettent l'accent sur les acquis d'apprentissage en tant que langage commun partagé par les systèmes éducatifs et les marchés du travail, contribuent à l'examen continu et au renouvellement des certifications.

En jouant un rôle toujours croissant dans les réponses des pays aux besoins de compétences en évolution rapide et dans les efforts qu'ils déploient pour offrir à leur main-d'œuvre des possibilités de perfectionnement, de reconversion et d'apprentissage tout au long de la vie, des CNC complets peuvent contribuer à garantir la cohérence des politiques dans les divers systèmes et pays.

La **nouvelle stratégie en matière de compétences**, lancée le 1^{er} juillet 2020, considère la veille stratégique sur les besoins en compétences ⁽¹⁹⁾ comme le fondement du vaste projet de renforcement des compétences et de reconversion que les pays européens doivent entreprendre pour maîtriser les prochaines transitions vertes et numériques. Grâce à ses prévisions relatives aux compétences et à son analyse en temps réel des offres d'emploi en ligne, le Cedefop a préparé la mise à jour des stratégies européennes et nationales en matière de compétences adaptées aux besoins du marché du travail.

⁽¹⁹⁾ Voir, dans ce contexte, les travaux de longue date du Cedefop sur les **prévisions de compétences, les inadéquations et l'avenir des emplois**.



Note d'information: 9150 FR

Cat. N°: TI-BB-20-005-FR-N

ISBN 978-92-896-3019-1, doi:10.2801/46985

Copyright © Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop), 2020

Creative Commons Attribution 4.0 International

Les notes d'information sont publiées en allemand, anglais, espagnol, français, grec, italien, polonais et portugais, ainsi que dans la langue du pays assurant la présidence de l'UE. Pour les recevoir régulièrement, abonnez-vous à l'adresse suivante:

www.cedefop.europa.eu/fr/user/register

D'autres notes d'information et publications du Cedefop sont disponibles à l'adresse suivante: www.cedefop.europa.eu/EN/publications.aspx

Europe 123, Thessaloniki (Pyléa), GRÈCE

Adresse postale: Cedefop service post, 57001, Thermi, GRÈCE

Tél. +30 2310490111, Télécopie +30 2310490020

Courriel: info@cedefop.europa.eu

www.cedefop.europa.eu